

Massy, le 10/08/2026

Objet : Information importante – Mesure préventive concernant certains câbles SYT1

Chère Madame, Cher Monsieur,

Dans le cadre de notre politique qualité et de notre engagement à garantir le plus haut niveau de fiabilité de nos produits, nous vous informons qu'une non-conformité fait actuellement l'objet d'investigations approfondies.

Certains lots de câbles **SYT1 AWG20 et AWG24, Euroclasse Eca, en couronnes de 100 mètres uniquement**, sont susceptibles d'être affectés.

Lots concernés : A10 XXXXXXXX en couronnes de 100m thermoplastiques dont le cerclage est composé d'un et non de deux rubans polyesters comme indiqué sur la photo ci-dessous.



Les numéros de lots sont indiqués sur les étiquettes des produits ainsi que sur la gaine des câbles. Les produits issus de ces lots ont pu être expédiés entre le **1er janvier 2026 et le 7 août 2026**.

Les produits appartenant à ces lots ne présentent pas tous nécessairement de nonconformité.

Toutefois, par mesure de précaution et dans l'attente de la finalisation de nos investigations, nous vous demandons de bien vouloir :

- Suspendre immédiatement la vente des produits appartenant aux lots mentionnés cidessus ;
- Ne plus installer les câbles concernés jusqu'à nouvel ordre ;
- Identifier et isoler les éventuels stocks encore en votre possession.

Cette mesure est prise à titre exclusivement préventif.

Le défaut actuellement investigué ne présente pas de risque identifié pour la sécurité des personnes ou des biens.



Siège Social IDCABLE
Bâtiment Le Brio, 14 mail du Commandant Cousteau
91300 Massy, France T. +33 (0)1 69 79 14 14,
contact@adaltra.com

Nos équipes sont pleinement mobilisées afin de déterminer précisément l'origine de la nonconformité et d'identifier les produits effectivement concernés.

Dans les prochains jours, nous vous adresserons une communication complémentaire précisant notamment :

- Les lots effectivement identifiés après finalisation de nos investigations ;
- les dates d'expédition;
- les numéros des bons de livraison correspondants;
- les modalités de prise en charge, de remplacement ou d'échange, si celles-ci s'avèrent nécessaires.

Nous vous remercions de bien vouloir relayer rapidement cette information auprès des personnes concernées au sein de votre organisation, de maintenir les produits en question isolés et de ne procéder à aucune intervention sur ces produits avant échange avec nos services et réception de nos instructions complémentaires.

Afin de garantir une gestion homogène et efficace de cette situation, nous vous demandons de ne prendre aucune initiative concernant les produits identifiés (retour, remplacement, dépose, repose ou toute autre intervention) sans accord préalable de nos services. Chaque cas sera analysé individuellement afin de définir, en concertation avec vous, la solution la plus adaptée.

Nous sommes pleinement mobilisés pour traiter cette situation dans les meilleurs délais et en limiter autant que possible les conséquences sur votre activité.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension, votre coopération et la confiance que vous accordez à notre société.

Pour toute question, votre interlocuteur commercial habituel reste à votre entière disposition.

Nous vous prions d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Stéphane LEROUX

La direction